



PRIMATURE
 Secrétariat Général
SE-FVC/BF



BURKINA FASO



GREEN CLIMATE FUND

Cartographie de la finance climat au Burkina Faso (Version I)

Objectif : permettre aux différentes parties prenantes du public, du privé, des collectivités territoriales, des ONG et associations de mieux connaître les opportunités de financement climat qui existent aux niveaux national et international en vue de mobiliser davantage de ressources pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes.

Contexte et justification

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) indique que des mesures urgentes et des transformations fondamentales sont nécessaires pour limiter le réchauffement planétaire et s'adapter aux changements climatiques et atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Par ailleurs, il a été reconnu que sans action immédiate, il sera beaucoup plus difficile et coûteux de s'adapter aux conséquences futures de ces changements climatiques.

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption d'instruments juridiques en vue d'établir un cadre et des principes de base pour la coopération internationale face aux changements climatiques. Ces instruments juridiques que sont, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris visent à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère et limiter la hausse de la température de la planète.

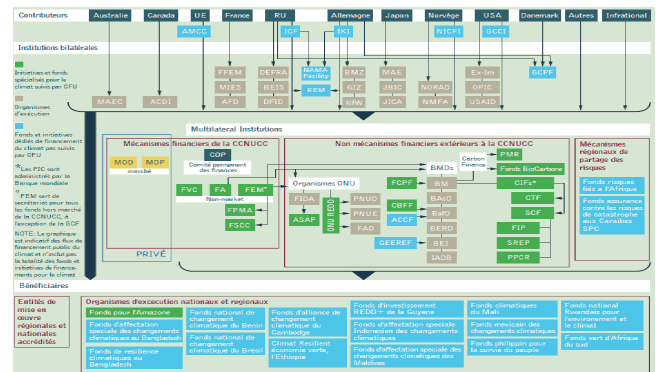
Le financement de la lutte contre les changements climatiques est l'un des aspects les plus importants des efforts déployés à l'échelle mondiale pour faire face au défi climatique. C'est un catalyseur essentiel des efforts menés dans les pays en développement pour s'adapter aux changements climatiques, limiter les émissions de GES et soutenir le passage à un développement durable.

Il existe à ce jour plusieurs opportunités de financement des mesures d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques. Ces opportunités comprennent les mécanismes financiers de la CCNUCC, les initiatives d'autres institutions financières bilatérales ou multilatérales et des investissements privés.

Cependant, force est de constater que ces opportunités sont peu connues par les acteurs notamment ceux des pays en développement comme le Burkina Faso.

C'est pourquoi, il s'avère important de travailler à faire connaître ces multiples opportunités à tous les acteurs du public, du privé, des ONG et associations et des collectivités territoriales. Une des étapes importantes demeure la réalisation d'une cartographie de la finance climat qui sera un outil capital dans la mobilisation des ressources des financements climatiques.

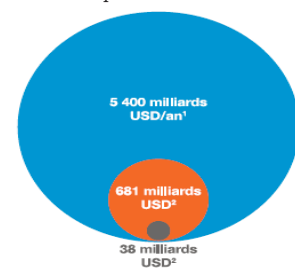
Architecture financière mondiale pour le climat



Source : Charlene Watson, ODI, et Liane Schalatek, HBS, février 2020

C'est dans ce contexte que le Secrétariat Exécutif du Fonds Vert pour le Climat au Burkina Faso (**SE-FVC/BF**) a pris l'initiative d'établir une cartographie des sources de financements destinées à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques de sorte à permettre la mise en place une base de données sur les sources de financements climatiques selon leurs enveloppes, leurs domaines d'éligibilité et leurs critères de sélection.

Flux annuels de la finance climat (2016) au regard des besoins mondiaux d'investissements pour un scénario de 2°C



● Besoins d'investissements 2015-2030 pour un scénario 2°C
 ● Flux mondiaux de la finance climat
 ● Flux des pays développés vers les pays en développement

Sources : Better Growth, Better Climate, The New Climate Economy, 2014 (I) ; Rapport biennal d'évaluation des flux de la finance climat, CCNUCC, 2018 (I)

Objectifs de l'étude :

- Inventorier les différents canaux de financements climatiques nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux ;
- Identifier les enveloppes, les domaines d'éligibilité ainsi que les critères de sélection de ces canaux ;
- Identifier les mécanismes et processus d'accès à ces différents canaux ;
- Identifier les principales contraintes liées à l'accès aux financements climatiques ;
- Faire des recommandations pour une mobilisation plus accrue des financements climatiques au Burkina Faso.



GREEN
CLIMATE
FUND

Adaptation :

Le financement des **mesures d'adaptation** se rapporte aux activités qui apportent une réponse (ou anticipent) aux impacts du changement climatique, tels que les inondations, les vents violents, les sécheresses, les vagues de chaleur et la forte variabilité des précipitations.



Pour nous contacter

Fvcbf2019@gmail.com
+226 25 32 49 48
03 BP 7027 Ouagadougou 03-Burkina Faso
www.fondsvertclimat.bf

Atténuation

Une activité est considérée comme relevant de **l'atténuation** si elle réduit les sources de GES ou améliore les puits de GES. Les activités de financement de l'atténuation ont souvent un impact à moyen et à long terme et elles peuvent être menées dans différents secteurs, tels que l'énergie, les transports, les bâtiments, l'agriculture et la foresterie.



Résilience

La **résilience** s'entend de la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des risques climatiques d'y résister et de les absorber, de s'adapter à leurs effets et de s'en relever rapidement et efficacement, notamment en préservant et en rétablissant ses structures et fonctions essentielles (GIEC, 2007).



Financement climatique ou la Finance climat

En général, les **financements climat** désignent les ressources financières mobilisées pour financer des actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Elle prend également en compte les engagements en matière de financements publics pris par les pays développés dans le cadre de la CCNUCC.



Télécharger le document :